

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 11 DECEMBRE 2000
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, MEYER-KUHN, GOETZ, ISEL,
WINLING, RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : MM. ATZENHOFFER, BABILON, -excusés-

DEL. N° 45 /2000

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE
FACADES**

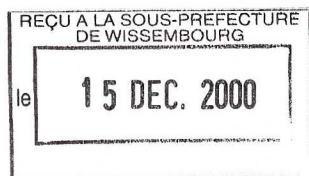
- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer, au titre de l'opération de rénovation de façades, les aides de 20 F du m2 pour une surface maximale de 100 m2, soit :

- . 2 000 F à M. GRUBER Jacky (Eschbach) 1^{ère} maison***
- . 2 000 F à M. GRUBER Jacky (Eschbach) 2e maison***
- . 2 000 F à M. SAHY Roland (Eschbach)***
- . 2 000 F à M. KEMPF Alphonse (Eschbach)***
- . 2 000 F à M. DIBLING Albert (Eschbach)***
- . 2 000 F à M. SCHWEITZER Erwin (Langensoultzbach)***

- d'attribuer, au titre de cette même opération, une aide de 40 F du m2, soit 4 000 F, à M. BENTZINGER Claude (Gunstett).



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 12 décembre 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL